

Direction concernée :

Direction de la Solidarité Départementale

Lieu d'affectation :

Circonscription de la solidarité départementale

7 rue de Broyes
51120 - SEZANNE

Service concerné :

Protection Maternelle et Infantile

SOLIDARITÉ

COLLÈGES

DÉVELOPPEMENT
LOCAL

INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT

ÉCONOMIE

SPORT

CULTURE

TOURISME

CADRE D'EMPLOIS / STATUT

Catégorie (A, B, C) : A

Filière : Médico-sociale

Grade : Médecin Territorial

DESCRIPTIF DU POSTE

Organisation du travail (temps complet / non complet / Horaires) : Complet

Missions : Le médecin territorial participe à la mise en œuvre, à l'exécution et à l'évaluation de la politique départementale de prévention à destination de la mère et de l'enfant ainsi qu'à la politique d'accueil du jeune enfant. Il est à ce titre référent médical des professionnels de la Circonscription de la Solidarité Départementale sur laquelle il intervient.

Il exerce ses missions sous l'autorité hiérarchique du médecin responsable du Service de Protection Maternelle et Infantile du Département, en collaboration avec le responsable de circonscription. Il est chargé de conduire les programmes et de coordonner les actions en matière de Protection Maternelle et Infantile sur son secteur. Il travaille en liaison avec les acteurs des champs sanitaires, sociaux, mais également éducatifs, culturels et politiques.

VOS FONCTIONS

Le médecin territorial exerce ses missions, dans le respect du schéma départemental de l'Enfance et de la Famille, dans le cadre suivant :

✓ Activités prénatales :

Il participe à l'organisation d'actions de prévention médico-sociales en faveur des femmes enceintes en liaison avec les sages-femmes, les centres de consultations prénatales et les Centres de Planification et d'Éducation Familiale.

✓ Consultations de jeunes enfants

✓ Bilans en écoles maternelles

Il organise les consultations et bilans en écoles maternelles en liaison avec les infirmières puéricultrices.

✓ Structures d'accueil Petite Enfance :

Il réalise le suivi des conditions d'accueil des jeunes enfants en effectuant le contrôle et la surveillance des établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans.

Il peut être conseiller technique des projets de création, avoir à donner son avis sur les conditions de fonctionnement et la qualité d'accueil des enfants, sur des demandes de dérogation d'âge...

✓ Assistant(e)s maternel(le)s et famili(aux)ales :

Il participe à l'agrément et peut être amené à rencontrer la personne en cas de problème de santé. Il s'associe également au responsable de circonscription pour la recevoir en cas de contestation d'avis de refus.

✓ Aide sociale à l'Enfance :

Il met en œuvre des actions visant à la prévention des mauvais traitements et participe à la prise en charge des mineurs maltraités.

Il est garant de l'état de santé des enfants confiés et, à ce titre, est destinataire de tous les courriers médicaux les concernant.

✓ Travail administratif concernant la population résidant sur son secteur :

Il doit viser toutes les déclarations de grossesse des femmes enceintes ainsi que les certificats de santé des 8^{ème} jour, 9^{ème} et 24^{ème} mois des enfants demeurant sur sa circonscription.

Il réceptionne les comptes rendus médicaux des familles suivies.

Il effectue les statistiques à partir desquelles il élaborera des projets de service en accord avec les orientations de la politique de santé départementale.

Il participe aux échanciers, réunions de synthèse.

PROFIL DU POSTE

Diplôme requis : Titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en médecine, spécialisé en pédiatrie, ou à défaut ayant une compétence en matière de santé de l'enfant

Savoirs / Savoir faire / Savoir être : Disponible – Mobile – Titulaire du permis de conduire

☛ *Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser au :*

Conseil Général de la Marne

Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques

Service des Recrutements et de la Gestion des Effectifs

2 bis rue de Jessaint

51038 – CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

Ou recrutement@cq51.fr

☛ *Si vous êtes titulaire de la Fonction Publique, veuillez nous adresser votre dernier arrêté de situation.*

☛ *Retrouvez toutes nos offres sur : www.cq51.fr*